|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| cid:image001.png@01D62DEB.138CB000

|  |  |
| --- | --- |
|             cid:image002.png@01D62DEB.138CB000 |  |

 |  |

Le 10 juin 2020

**La Région Normandie expérimente le prêt de clés 3G/4G pour favoriser la continuité pédagogique des lycées**

**Bertrand Deniaud, Vice-Président de la Région Normandie, en charge des lycées et de l’éducation, s’est rendu, en début de semaine, au lycée Jean Jooris de Dives-sur-Mer pour échanger sur le protocole de déconfinement de l’établissement, mais aussi sur l’expérimentation de prêt de clés 3G/4G lancée par la Région,** **en lien avec l’Académie de Normandie, pour favoriser la continuité pédagogique dans le contexte de crise sanitaire lié à l’épidémie du Covid-19.**

**Une expérimentation menée dans 11 lycées normands**

Depuis la fermeture des lycées décidée par le Gouvernement le 12 mars 2020, les outils numériques ont grandement contribué à la continuité pédagogique. Le confinement a néanmoins mis en exergue les inégalités entre élèves en matière de capacité à travailler à distance et en autonomie à l’aide des équipements numériques personnels et d’une connexion internet familiale.

La Région, attachée à la réussite de l’ensemble des lycéens et à la lutte contre le déterminisme social, a mis en place, dès l’annonce des premières mesures de confinement, une offre de prêts d’ordinateurs aux lycéens non équipés auprès des familles par le biais des établissements.

La Région a, par ailleurs, décidé de profiter de ce dernier mois de l’année scolaire pour mettre en œuvre une expérimentation de prêt de clés 3G/4G permettant une connexion à internet pour les familles qui en seraient démunies.

En lien avec l’Académie de Normandie, 11 lycées publics de Normandie, parmi lesquels le lycée Jean Jooris de Dives sur mer, ont ainsi été ciblés pour participer et bénéficier du  déploiement des 200 clés acquises spécifiquement par la Région.

Le choix des établissements a été guidé par la création d’un panel représentatif selon des critères liés à la ruralité, les situations sociales difficiles des élèves, les capacités des équipes éducatives à accompagner les usages numériques, la typologie de l’offre de formation du lycée et l’équilibre territorial.

L’Académie de Normandie accompagne les lycéens et leurs familles dans la prise en main de ces équipements, aux côtés des référents numériques pédagogiques de chaque établissement.

Les services de la Région évalueront l’impact de cet équipement sur la continuité pédagogique avec l’appui des services académiques.

**Liste des lycées participants à l’expérimentation** :

**Calvados :**

* Lycée professionnel Jean Jooris de Dives-sur-Mer
* Lycée Charles Tellier Condé-en-Normandie

**Eure :**

* Lycée Porte de Normandie de Verneuil-sur-Avre
* Lycée Jacques Prévert de Pont-Audemer
* Lycée Clément Ader de Bernay

**Manche :**

* Lycée Robert de Mortain de Mortain bocage
* Lycée Sivard de Beaulieu de Carentan les Marais

**Orne :**

* Lycée Flora Tristan de La Ferté Macé
* Lycée Napoléon de l’Aigle

**Seine-Maritime** :

* Lycée Georges Brassens de Neufchatel en Bray
* Lycée Anguier d’Eu

**Une enquête en ligne pour recueillir les expériences des lycéens et des familles en période de crise**

En parallèle de ces différents dispositifs destinés à favoriser la continuité pédagogique en cette période exceptionnelle, la Région mis en ligne, fin avril, un questionnaire afin de permettre aux lycéens et à leurs parents de s’exprimer sur leur situation.  8 462 réponses ont été recueillies dans le cadre de cette enquête qui s’est clôturée le 1er juin.

Une minorité de parents estiment que leur enfant a besoin d’accompagnement (27,7 %). Ponctuellement, un tiers des parents déclarent avoir accompagné leur lycéen dans ses usages numériques.

Dans le cas où les parents apportent de l’aide, celle-ci se concentre principalement sur le maintien de la motivation et la concentration pour (65,5 % des parents), et dans une moindre mesure sur la compréhension des cours (53,4%).

Sans surprise, les outils numériques occupent une grande place dans une scolarité confinée. Les lycéens déclarent utiliser des outils numériques multiples (92,1% l’ordinateur, 65,3% un smartphone, 26,3% un scanner, 17,6% des manuels numériques). Le papier n’est cependant pas en reste : 76 % des lycéens déclarent imprimer leurs documents, utilisent les livres manuels papiers (65,2 %), leurs cahiers et leurs polycopiés (62,9 %).

Au final, seulement, la moitié des répondants estiment plus facile d’apprendre avec les outils numériques.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68  - charlotte.chanteloup@normandie.fr